

**L'ADECAL-TECHNOPOLE recrute,**

**Un(e) Animateur(trice) territorial(e)**  
**de la composante « aquacultures & pêches durables » du 11eme FED régional**

Prise de fonctions : Mai 2019 idéalement

La Technopole de Nouvelle-Calédonie (ADECAL Technopole) constitue, dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de développement locales, un outil d'appui aux entreprises calédoniennes en matière d'innovation et de développement et transfert technologique, notamment sur les domaines de l'agriculture et l'aquaculture durables, les biotechnologies, les sciences de l'ingénieur, et l'agroalimentaire.

Son pôle Marin développe un programme d'expérimentation et transfert sur les écosystèmes marins, visant notamment à renforcer la compétitivité de la filière crevetticole existante, à créer de nouvelles productions aquacoles en partenariat avec des entrepreneurs locaux, et à développer des filières d'avenir. Il s'appuie sur 3 centres dédiés : le CTA à Boulouparis (crevetticulture et diversification), le CCDTAM à Koné et Touho (pisciculture et diversification) et le CTMA à Koné et Nouméa (microalgues). Il porte et met en œuvre pour les collectivités d'autres initiatives d'intérêt partagé sur l'économie bleue (valorisation des déchets de poissons ; observateurs des pêches dans le Parc naturel de la mer de Corail, géosciences marines, etc.)

L'ADECAL Technopole a été désignée chef de file pour l'animation et le suivi de la mise en œuvre en Nouvelle-Calédonie du résultat attendu n°2 (RA2) du projet PROTEGE, financé par le 11ème Fonds Européen de Développement (FED) au bénéfice des territoires de Polynésie française, Nouvelle Calédonie, Wallis & Futuna et Pitcairn, sur une période de 4 ans (Sept 2018-Sept 2022).

PROTEGE est un projet intégré qui vise à réduire la vulnérabilité des systèmes humains et naturels aux impacts du changement climatique en accroissant la capacité d'adaptation et la résilience. De même, il cible des activités de gestion, de conservation et d'utilisation durables de la diversité biologique et de ses éléments en y associant la ressource en eau.

Plus spécifiquement, le RA2 vise, au niveau local et régional, à gérer les ressources récifales et l'aquaculture de manière plus durable, intégrée et adaptée aux économies insulaires et au changement climatique. Quatre axes d'interventions ont été défini à l'issue d'un travail régional inter-PTOM tenant compte de la valeur ajoutée d'une coopération régionale inter-PTOM et PTOM-ACP sur la poursuite de la mise en œuvre des stratégies territoriales sur ces filières.

Ces axes sont :

- Axe 2.1. Des techniques d'élevage et des modes de valorisation des produits adaptés aux économies insulaires sont expérimentés et mis en œuvre à des échelles pilotes et transférés dans la région Pacifique (PTOM et ACP).
- Axe 2.2. Les activités d'élevage sont durablement intégrées dans le milieu naturel en caractérisant et minimisant les interactions négatives.
- Axe 2.3. Les initiatives de gestion participative et de planification intégrée (locale, territoriale et régionale) des ressources exploitées sont poursuivies et renforcées.
- Axe 2.4. Les produits de la pêche et de l'aquaculture sont valorisés de manière optimale.

## **MISSIONS PRINCIPALES :**

### **Animation des échanges et coordination entre les acteurs du territoire**

- Mise en place et animation de dynamiques de concertation multi-acteurs, pour co-construire, au démarrage du projet et tout au long de celui-ci, les actions à mettre en œuvre au niveau local pour les différents axes du RA2;
- Organisation des ateliers techniques territoriaux.

### **Suivi et coordination de la mise en œuvre des activités**

- Elaboration, en liaison avec le coordonnateur régional thématique Pêche aquaculture, des projets et plans d'action, cadres logiques, système de suivi et d'évaluation de la composante RA2 en Nouvelle-Calédonie, conformément aux objectifs de PROTEGE. Les documents devront être validés par le comité de pilotage du projet ;
- Suivi des actions mises en œuvre et soutien aux partenaires territoriaux ;
- Identification des synergies possibles entre les différentes actions du RA2 en Nouvelle-Calédonie, ainsi qu'avec les actions menées hors financement FED, sur les mêmes thématiques : travail de veille/échanges sur les réalisations techniques de Nouvelle-Calédonie ;
- Identification, en lien avec le coordonnateur territorial Nouvelle-Calédonie, des opportunités de synergies techniques entre les activités RA2 en Nouvelle-Calédonie avec les autres composantes de PROTEGE en Nouvelle-Calédonie.

### **Rapportage technique et financier des actions réalisées sur le territoire**

- Rapportage technique et financier des actions réalisées en Nouvelle-Calédonie sur la thématique pêche aquaculture ;
- Production de supports d'information ou des synthèses sur le projet ou ses thématiques.

## **PROFIL RECHERCHE :**

### **Formation et expérience**

- Diplôme d'ingénieur ou diplôme universitaire de troisième cycle exigé, de préférence dans le domaine halieutique
- Une expérience professionnelle de minimum de 5 ans dont 3 dans le domaine halieutique.
- Une expérience d'au moins 3 ans en gestion de projets multi-partenaires (intégrant programmation technique et budgétaire, mise en place de partenariats, reporting technique et financier) exigée
- Une expérience dans le secteur du développement de filières de production primaire, intégrant des approches technico-économique exigée.
- Une expérience en Nouvelle-Calédonie ou dans un pays de la région Pacifique serait idéale.

### **Compétences requises**

- Maîtrise des outils et format de gestion de projet : cadre logique, indicateurs, matrice FFOM, diagramme de Gantt, etc.
- Expérience des techniques d'animation et de facilitation d'ateliers collectifs
- Grandes capacités rédactionnelles
- Capacités d'analyse économique et de gestion budgétaire d'un projet
- Sens des responsabilités, esprit de rigueur, d'autonomie et d'initiative
- Sens des relations humaines et du travail en équipe
- Connaissance des filières et marchés du secteur primaire (produits de la mer idéalement)
- Maîtrise de l'anglais, à l'écrit et à l'oral
- Titulaire du permis B

**Conditions générales d'exercice**

L'animateur(trice) bénéficiera d'un statut de cadre, il sera directement sous la responsabilité du Directeur du Pôle Marin de la Technopole.

Le poste est basé à Nouméa. Il aura à se déplacer régulièrement en Nouvelle Calédonie. Des déplacements dans la région et à l'international sont également à prévoir.

Contrat à Durée Déterminée de 12 mois, à pourvoir à partir de Mai 2019, avec perspectives de poursuite jusqu'à la fin du projet PROTEGE.

Les candidatures (CV, lettre de motivation et prétentions salariales) sont à adresser par email à l'ADECAL Technopole ([valentine.cinedrawa@adecal.nc](mailto:valentine.cinedrawa@adecal.nc)) **avant le 26 Avril 2019.**

**L'ADECAL Technopole se réserve le droit de ne pas donner suite ou de donner une suite partielle au présent appel à candidatures.**